Désherber à la main

Est-ce que les jeunes peuvent faire cette tâche en sécurité?

Les jeunes doivent être capables de faire/avoir tout ce qui suit pour faire cette tâche de manière sécuritaire :

- Éviter les vêtements amples, les vêtements avec des cordons, attacher les cheveux longs;
- Porter un pantalon long et une chemise à manches longues fabriqués de tissus respirables;
- Se pencher de manière sécuritaire en utilisant une bonne technique de flexion;
- Soulever de manière sécuritaire en utilisant une bonne technique de levage;
- Porter des conteneurs la distance nécessaire sans être tendu;
- L'endurance physique pour faire la tâche pendant jusqu'à 50 minutes (12+ ans);
- Une capacité d'attention assez longue pour effectuer le travail;
- Avoir reçu une formation sur l'utilisation sécuritaire des outils de coupe (12+ ans);
- Maintenir une liaison de communication dans les deux sens;
- Démontrer la tâche de manière sécuritaire 4 à 5 fois.



Responsabilités des adultes

- Se conformer aux directives pour travailler dehors;
- Fournir un transport sécuritaire au champ;
- Confirmer que les normes de reprise d'activité sont respectées;
- S'assurer que la zone de travail est exempte d'autant de dangers que possible;
- Enseigner au jeune comment éviter ou faire face aux dangers qui restent;
- Offrir une formation appropriée sur l'utilisation d'outils de coupe/binage;
- S'assurer que le jeune limite le poids de la charge à soulever à moins de 25 % de son poids;
- S'assurer que les outils de coupe/binage sont d'une taille appropriée pour le jeune (12+ ans);
- Démontrer comment désherber à la main de manière sécuritaire.

Surveillance

Note : Les jeunes de moins de 12 ans ne doivent pas utiliser des outils de coupe.

7-9 ans	Surveillance constante (Limiter le travail à 15 minutes)
10-11 ans	Surveillance constante (Limiter le travail à 30 minutes)
12-13 ans	Surveillance constante progressant vers intermittente
14-15 ans	Surveillance intermittente progressant vers périodique
16+ yrs	Surveillance périodique

Dangers



Stratégies de protection



cultivate SAFETY

www.cultivatesafety.org

https://doi.org/10.21636/nfmc.nccrahs.aywg.g.2019